



Le 24 mars 2019

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue Paris - Ile-de-France - Centre de Vol Libre pour l'exercice 2018

**Samedi 23 mars 2019**  
Centre Louis Lumière 75020 Paris

### *1. Liste des présents et quorum*

L'accueil et l'émargement des participants se sont déroulés de 13 h 30 à 14 h 30.

Après vérification, le quorum est atteint (pour rappel 13 structures et 1 757 voix minimum) :

- sur les 53 structures (50 associations et 3 OBL) convoquées, 20 étaient présentes ou représentées,
- sur 7 030 voix que comptent ces 53 structures, 4 650 étaient représentées (66.1% des voix).

11 structures associatives sont représentées par leur président :

Cramay'ailes, BKT, Les Migrateurs, Cravant Vol Libre, Les Piafs, Le Thermique Francilien, Les Ailes du Ticket, Les Crécerelles, Les Ailes de Sénart, AKIF, Union Sportive d'Ivry, Paris Kitesurfing Club.

15 structures associatives sont représentées par un membre ou une autre structure :

COSRL Section Parapente, Art Boomerang Club, Voiles en Vue, Plaine Aile, Globe Trot'Air, Les Ailes de Payaya, Volgang, Delta Club Neuilly Plaisance, ASCEA Vol Libre.

Aucune OBL n'est présente ou représentée.

En présence de 21 personnes, le président Pierre Demeyer ouvre la séance à 14 h 30 et souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

### *2. Commission de contrôle des opérations électorales et déroulement des votes*

Selon les statuts, une commission de 3 personnes doit être désignée.

3 personnes se proposent :

- M. Jean Lenoir (Cravant Vol libre),
- M. Raphaël Vicente (Le Thermique Francilien),
- M. Bruno Ferry Wilczek (Les Piafs).

M. Pierre Demeyer rappelle le fonctionnement et le déroulement des votes ; l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à main levée pour les votes de 1 à 6.

L'élection des nouveaux membres du CD se fera à bulletin secret, sauf s'il n'y a pas plus de candidats que de places disponibles et si personne ne s'oppose à un vote à un vote à main levée.

### 3. Approbation du PV de l'AG du 10 février 2018

Ce document avait été communiqué aux présidents de structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue. Aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote à main levée :

#### **Vote n° 1 pour approbation du PV de l'AG du 10 février 2018 : 20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 650 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Le PV de l'AG du 10 février 2018 est approuvé à l'unanimité.**

### 4. Rapport moral de l'exercice 2018

M. Pierre Demeyer présente la synthèse du rapport moral de l'exercice écoulé qui avait été diffusé aux présidents des structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Il remercie les partenaires qui appuient financièrement nos actions (Etat-CNDS, Région Ile-de-France et FFVL).

Il expose les grandes lignes des actions et des résultats de la ligue de l'an passé, notamment concernant :

- Le nombre de licenciés en baisse sensible (- 7,6 %) suivant toutefois une très bonne année 2017 (+ 10 %),
- La structuration de la ligue : 6 CDVL, 55 clubs et 3 OBL,
- Le Kite et le Parapente restent les deux activités très majoritaires au sein de la ligue PIDFC,
- Une nouvelle baisse du Kite (environ 18 %), toujours due au non-renouvellement de la délégation ministérielle pour le kite nautique, ce qui nécessite de renforcer nos actions vers le Landkite et le Snowkite,
- Les partenaires (Etat-CNDS), la collectivité (région Ile-de-France) et la FFVL soutenant la ligue PIDFC ... dans un contexte de baisse tendancielle des soutiens financiers ... globalement anxiogène,
- La mise en place progressive du PSTC (Plan Sportif Territorial Concerté) pour la conceptualisation et la rédaction des projets éligible au CNDS,
- Notre activité majoritaire concernant le Parapente, dont la compétition classique, la CFD et aussi maintenant la précision d'atterrissage,
- Les activités Kite progressivement recentrées sur le Landkite, le Snowkite et, pour ce qui concerne le Kitesurf (aquatique), le loisir et les Jeunes pratiquants,
- La pratique féminine, bientôt dynamisée par une commission féminine,
- L'initiation et la formation de lycéens au parapente (en liaison avec le CDVL 91),
- Les sites de pratique (naturels et bases de treuil) : relations publiques, entretien, homologation et conventionnement,
- L'organisation de compétitions et de manifestations,
- Les formations à destination des encadrants de clubs (accompagnateur, moniteur, ...) et des licenciés (qualification au biplace, cours et examens théoriques),
- Les formations PSC1 (secourisme) par la ligue et les CDVL,
- La déclinaison régionale des actions fédérales « voler mieux » et « animateur sécurité » dans les clubs.

La FFVL fait partie des fédérations à qui l'Etat a délégué la gestion intégrale des dossiers de subventions au titre du CNDS, pour l'ensemble des structures décentralisées : la filière de dépôt et d'instruction des dossiers de demande change complètement mais les objectifs ne sont pas modifiés et l'enveloppe globale pour 2019 devait rester stable.

Après quelques échanges avec la salle, il est procédé au vote à main levée :

#### **Vote n° 2 pour approbation du rapport moral 2018 : 20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 650 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Le rapport moral 2018 est approuvé à l'unanimité.**

## 5. Rapport financier et comptes de l'exercice 2018

M. Adrien Guillon, trésorier de la ligue a quitté son poste en cours d'année, ce qui a induit une période très délicate qui a obligé le président à assurer ces importantes tâches jusqu'à ce que Florent Casanova s'implique à son tour durant ces derniers mois.

Ils présentent ensemble la synthèse des comptes de l'exercice écoulé (dépenses et des recettes, intégrant la comptabilisation du bénévolat répartie selon les actions) et le rapport financier.

Ces documents avaient été diffusés aux présidents des structures avec la convocation. Ils sont disponibles sur le site Internet de la ligue.

De plus, la comptabilité détaillée est consultable sur demande par toute structure.

Les grands postes des recettes sont :

- Etat-CNDS : 10 000 € (légère baisse),
- Région Ile-de-France : 14 555 € (on en revient au montant de notre contrat de partenariat),
- FFVL : 5 818 € pour le RNC et l'aide aux sites (stable),
- cotisation des licenciés : 9 374 € (baisse liée à la baisse du nombre des licences),
- recettes des actions effectuées : 6 255 € (baisse significative due à l'annulation d'actions concernant le Kitesurf, suite à la perte de délégation ministérielle),
- bénévolat : 40 900 € (évaluation maintenue).

Les grands postes des dépenses (incluant un ratio de bénévolat au prorata des montants financiers) sont :

- développement des pratiques sportives : 14 465 € (baisse significative par rapport à 2017 : 19 777 €),
- compétitions : 23 244 € (baisse significative par rapport à 2017 : 32 730 €),
- développement des publics et structures : 10 419 € (légère baisse par rapport à 2017 : 12 483 €),
- communication : 5 979 € (légère baisse par rapport à 2017 : 6 857 €),
- formations : 16 724 € (très légère augmentation par rapport à 2017 : 16 312 €).

En conclusion, le bilan de 2018 est bénéficiaire à hauteur de 16 070 €.

Ceci est conjoncturel et s'explique par la baisse des dépenses liées aux actions.

Il s'agit de diverses raisons indépendantes ... mais qui sont toutes « tombées » la même année :

- restructuration de l'organisation et du mode de financement de l'équipe de compétition Parapente,
- abandon des aides à l'organisation de compétitions officielles de Kitesurf et aux entraînements,
- perturbations liées à la perte de délégation ministérielle sur la filière « Jeunes kites »,
- grosse crainte durant l'année que nos partenaires publics (Etat-CNDS et Région Ile-de-France) ne respectent pas leurs engagements : finalement, ils les ont respectés en fin d'année, merci à eux !
- perturbation interne due au départ du trésorier, qui a induit un malaise auprès des clubs qui espéraient un appui financier de la ligue pour l'organisation d'actions.

Le président indique que ce résultat exceptionnel sera mis en « report à nouveau ». Ce montant sera fort utile dans le cadre des mutations à entreprendre en 2018 et à finaliser en 2019 (notamment en fonction de l'évolution progressive de nos licenciés) et des graves menaces de réduction drastique des appuis publics, probablement dès 2020.

Après quelques échanges avec la salle, il est procédé au vote à main levée :

### **Vote n° 3 pour approbation du rapport financier et les comptes 2018 : 20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 650 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Les comptes et le rapport financier 2018 sont approuvés à l'unanimité**

## 6. Budget Prévisionnel 2019

Le président présente à l'assemblée le budget prévisionnel pour l'exercice commencé.

Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Ce projet est significativement moins volumineux que ce qui avait été proposé à l'AG précédente (alors 104 000 €), afin de tenir compte de ce qui a été réalisé l'an passé et des tendances discernées depuis.

Le budget prévisionnel est proposé en équilibre, sur la base de 93 500 € (quantification du bénévolat compris) de façon à prendre en compte :

- la baisse tendancielle du nombre de licences par rapport aux années passées,
- l'augmentation du montant des actions de la ligue, correspondant à la fois à une croissance du nombre de nos actions désormais que les perturbations internes (délégation ministérielle et organisation de la ligue) sont gérées et à une meilleure intégration de certaines dépenses pour l'instant extra-comptables,
- La finalisation des transformations entamées en 2018
- l'implication du bénévolat inchangée.

Les grands postes des recettes prévisionnelles sont :

- Etat-CNDS : 10 000 € (inchangé),
- Région Ile-de-France : 14 555 € (inchangé),
- FFVL : 5 400 € pour le RNC et l'aide aux sites (baisse induite par le nombre de licences),
- cotisation des licenciés : 8 500 € (baisse directement liée au nombre des licences),
- recettes des actions effectuées : 14 145 € (augmentation significative),
- bénévolat : 40 900 € (évaluation maintenue).

Les grands postes des dépenses prévisionnelles (incluant un ratio de bénévolat au prorata des montants financiers) sont :

- développement des pratiques sportives : 20 240 € (augmentation importante par rapport à 2018 : 14 465 €),
- compétitions : 29 560 € (augmentation significative par rapport à 2018 : 23 244 €),
- développement des publics et structures : 11 850 € (hausse par rapport à 2018 : 10 419 €),
- communication : 7 200 € (hausse par rapport à 2018 : 5 979 €),
- formations : 24 650 € (forte augmentation par rapport à 2018 : 16 724 €).

L'équilibre de ce projet de budget postule le maintien des soutiens publics pour 2019, avant leur baisse attendue pour 2020. On n'est toutefois par certain de leur stabilité en 2019 ...

Pour autant, l'excédent dégagé en 2018 devrait permettre de passer le cap très difficile qui nous attend en fin d'olympiade et la mutation qui s'annonce pour le début de l'olympiade suivante.

Après quelques échanges avec la salle, il est procédé au vote à main levée :

**Vote n°4 pour approbation du budget prévisionnel 2019 : 20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 650 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité.**

### **7. Cotisations 2020**

L'AG de l'année précédente avait voté les cotisations suivantes, désormais applicables :

- 6 € : Cotisation pratiquant volant (Parapente / Delta), Kite (y compris Primo-licencié),
- 4 € : Cotisation pratiquant Cerf Volant et Boomerang.

Le comité directeur propose à l'AG de maintenir ces cotisations pour 2020.

Après explications, il est procédé au vote à main levée :

**Vote n° 5 pour approbation des cotisations 2020 : 20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 650 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Les cotisations 2020 sont approuvées.**

### **8. Election des membres du nouveau Comité directeur pour la fin de l'olympiade 2017-2020**

Les statuts de la ligue prévoient un nombre de 22 personnes au sein du CD.

En début d'année 2018, on avait 16 élus.

Courant 2018, 3 personnes ont démissionné du CD (Adrien Guillon, Bruno Legaré et Jean Pierre Pouleau).

Il reste actuellement 13 élus en poste.

Avant l'AG, le président avait reçu les candidatures de :

- Florent Casanova (club Union Sportive d'Ivry) qui se propose comme trésorier pour un an ou deux,
- Fabrice Levoyer (club Globe Trot'Air) qui se propose comme responsable de la formation Parapente,
- Patrice Mollie (club Vol'Gang) qui se propose comme trésorier adjoint.

Il rappelle que des candidatures spontanées durant l'AG sont possibles.

Il n'y a toutefois pas d'autre déclaration de candidature.

Les candidats présents (Florent Casanova, Fabrice Levoyer) exposent leurs motivations.

Patrice Mollie (absent ce jour) est présenté par une autre personne.

Ensuite, chaque candidature est mise au vote.

Dans la mesure où il y a moins de candidats que de postes à pourvoir l'élection des effectuée à main levée.

### **Vote n° 6 pour élire 3 nouveaux membres du comité directeur: 20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 650 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**L'élection de Florent Casanova, Fabrice Levoyer et Patrice Mollie est approuvée.**

Voici la liste actualisée des membres du comité directeur de la ligue :

Identité	Courriel	Club	Fonctions au CD
Bertaux Pierre	<a href="mailto:p-bertaux@orange.fr">p-bertaux@orange.fr</a>	Les Crécerelles	Treuil et tracté
Bruezières Jérôme	<a href="mailto:jerome.brueziere@m4x.org">jerome.brueziere@m4x.org</a>	Les Crécerelles	
Casanova Florent	<a href="mailto:casanova.florent@gmail.com">casanova.florent@gmail.com</a>	Union Sportive d'Ivry	
Delbos Frédéric	<a href="mailto:fredo.delbos@gmail.com">fredo.delbos@gmail.com</a>	Voiles en Vue	
Demeyer Pierre	<a href="mailto:p.demeyer@ffvl.fr">p.demeyer@ffvl.fr</a>	Paris Kitesurfing Club	Président & membre de l'APL - Kite
Ferry-Wilczek Bruno	<a href="mailto:ferrywilczek@free.fr">ferrywilczek@free.fr</a>	Les Piafs	Vice-Président – Sites - CROSIF
Guillemet Franck	<a href="mailto:fanfanvol@wanadoo.fr">fanfanvol@wanadoo.fr</a>	Cramay'Ailes	Cerf-volant indoor
Laurent Jean-Pierre	<a href="mailto:junak@wanadoo.fr">junak@wanadoo.fr</a>	Les Piafs	Sorties accompagnées - Handicap
Lenoir Jean	<a href="mailto:jean.lenoir@free.fr">jean.lenoir@free.fr</a>	Cravant Vol Libre	
Levoyer Fabrice	<a href="mailto:falevoyer@wanadoo.fr">falevoyer@wanadoo.fr</a>	Globe Trot'Air	Responsable formation parapente
Michel Yves	<a href="mailto:yves.michel18@wanadoo.fr">yves.michel18@wanadoo.fr</a>	Les Migrateurs	
Mollie Patrice	<a href="mailto:pmollie@infonie.fr">pmollie@infonie.fr</a>	Vol'Gang	
Morette Jean-Loup	<a href="mailto:jeanloup.m@orange.fr">jeanloup.m@orange.fr</a>	AKIF	Vice-président - Communication
Nossin Marc	<a href="mailto:marcnossin@yahoo.fr">marcnossin@yahoo.fr</a>	Les Ailes de Sénart	Compétition parapente - CNP
Parmentier Dominique	<a href="mailto:voyageursduciel@gmail.com">voyageursduciel@gmail.com</a>	Le Thermique Bleu	Delta – Formations théoriques
Saada Jérôme	<a href="mailto:jerome.saada@gmail.com">jerome.saada@gmail.com</a>	Le Thermique francilien	Site internet

De plus la ligue peut compter notamment sur :

Identité	Courriel	Club	Fonctions support
Amiable Joël	<a href="mailto:joel_amiable@yahoo.fr">joel_amiable@yahoo.fr</a>	FFVL	Conseiller technique d'Etat
Quillet Patrice	<a href="mailto:patrice.quillet@free.fr">patrice.quillet@free.fr</a>	Le Thermique francilien	Biplace de la ligue, fauteuils, ...
Verhaere Sophie	<a href="mailto:sophie.verhaere@bilo.org">sophie.verhaere@bilo.org</a>	Le Thermique francilien	Actions féminines
Sarah Castellarnau	<a href="mailto:sarah.castellarnau@gmail.com">sarah.castellarnau@gmail.com</a>	Les Migrateurs	Actions féminines

## **9. Perspectives pour 2019 ... et après**

Le président rappelle les mutations fondamentales à organiser dès 2019 qui sont :

- l'évolution de la gouvernance du sport avec la création de l'ANS (Agence Nationale du Sport) à la place du CNDS et la gestion des subventions confiée à notre fédération,
- la déclinaison des PSTC (Plan Sportif Territorial Concerté) avec la FFVL, nos CDVL et les clubs ;
- l'anticipation de la baisse tendancielle des subventions publiques (attendue dès 2020) ;
- la nécessité absolue de trouver d'autres moyens de subvention (dont des partenaires privés), sujet dont on parle depuis longtemps sans avoir avancé jusqu'ici ;

- la transformation du Kite et la nécessité de recentrer nos préoccupations sur les disciplines dont la FFVL dispose de la délégation ministérielle, à savoir le Landkite et le Snowkite.

Il informe des événements exceptionnels annoncés :

- le salon du Bourget pour lequel la FFVL réfléchit à son mode de participation durant les journées « grand public » (21-23 juin 2019) ;
- l'opération « Animation des places parisiennes » initiée par le CNOSF pour les dimanches matin du printemps à l'automne 2019.

Pour ces deux manifestations, notre positionnement est délicat à établir et le sera ensuite à gérer.

M. Bruno Ferry-Wilczek annonce la reprise des cours et examens théoriques sous l'égide de Dominique Parmentier, après une année 2018 compliquée.

Ils auront lieu dès le printemps 2019 au Centre Louis-Lumière 75020 Paris.

Patrice Levoyer (nouveau responsable de la formation parapente) pourra désormais s'y impliquer.

### *10. Focus sur le parapente (sécurité et compétition)*

M. Marc Nossin (président du CNP – Comité national Parapente) présente le concept d'Animateur Sécurité, qui vise à apporter une attention particulière aux questions touchant à la sécurité, ceci dans tous les volets des actions des clubs et de tous les acteurs : les sites, les conditions de vol, le matériel, la formation, les habitudes, ...

L'Animateur Sécurité n'est surtout pas un donneur de leçons mais bien un poseur de questions.

De nombreux clubs ont déjà entamé cette démarche et procédé à la désignation de cet animateur.

Il est disponible pour parler de cette démarche, notamment lors des réunions des clubs.

Il expose ensuite les évolutions en cours de l'organisation de l'équipe de ligue de compétition Parapente :

- Prise en compte désormais des diverses formes de compétition :
  - « Distance - Cross Country » comme traditionnellement,
  - « CFD » (Coupe Fédérale de distance) de plus en plus prisée par nos pilotes,
  - « Coupe Fédérale de Plaine » (52 départements concernés),
  - « Marche & Vol » (dont la compétition X'Alps),
  - « Vol & Ski »,
  - « Précision d'atterrissage » dont Joël Amiable est le référent national et Les Migrateurs organisent une épreuve en Ile-de-France.

Toutefois, la voltige n'est pas une discipline pratiquée par nos pilotes.

- Nouvelle méthode de calcul des soutiens financiers (aux inscriptions et non plus aux déplacements).

Il indique être à la disposition des clubs pour démystifier la compétition, inciter à sa pratique et soutenir les clubs qui le souhaiteraient pour l'organisation d'épreuves, ce qui favorise aussi la cohésion de groupe et présente des aspects ludiques et festifs pour les organisateurs et bénévoles.

### *11. Clôture de l'AG*

Un participant indique préférer que l'AG se déroule en février et suggère qu'elle soit désormais organisée un soir de semaine. Le président indique que la planification de cette AG avait dû être repoussée du fait de la démission du trésorier puis du secrétaire général en cours d'année 2018.

Pour ce qui est de préférer se réunir en soirée, il prend note de cette remarque qui sera étudiée.

Les débats étant épuisés, le président remercie les participants et clôt l'AG à 16 h 30.

Il invite les nouveaux élus à participer au prochain comité directeur déjà programmé pour le 17 avril 2019.

Un verre de l'amitié est ensuite partagé.

Le président  
Pierre Demeyer